



En partenariat avec :



SR01 – SECURITE ROUTIERE & ECO-CONDUITE

NATURE DE L'ACTION (article L 6313-1 du Code du Travail)

Action de développement des compétences des salariés

SECURITE & RESPECT

Pour une conduite responsable

PUBLIC CONCERNE :

- Usagers de l'environnement routier (piétons, 2 roues non motorisés, 2 roues motorisés, voiture, véhicules lourds et ou spéciaux)
- Tous utilisateurs de véhicules de société ou privés désireux d'apprendre des méthodes et pratiques de conduite routière favorisant les économies et la sécurité.
- Gestionnaires de flottes ou de parcs de véhicules ayant en charge la prévention des risques routiers et la préservation des budgets.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

L'objectif de cette formation est :

- - Prévenir et sensibiliser aux risques routiers afin d'éviter le risque d'accident de la route
- - Apprendre aux conducteurs à éco-conduire et donc à générer des économies personnelles et pour leur entreprise.

PRE-REQUIS

- - Posséder le permis de conduire
- - Avoir une connaissance de base de la réglementation de l'environnement routier.
- - Circuler sur l'environnement routier régulièrement

DUREE DE CETTE SESSION DE FORMATION

Programme sur deux jours, soit 15 heures en présentiel.

APPORTS DE CETTE FORMATION

- Diminuer les coûts humains et matériels supportés par l'entreprise
- Anticiper le risque d'accident de la route afin de les éviter au maximum
- Prendre soin des collaborateurs limiter le volume des journées d'arrêt de travail
- Diminuer la consommation de carburant par véhicule (vous pouvez estimer ce gain avec ce calcul :
 - Nombre de kilomètre annuel X 0,015 X Prix du carburant = Gain moyen)



En partenariat avec :



SR01 – SECURITE ROUTIERE & ECO-CONDUITE

NATURE DE L'ACTION (article L 6313-1 du Code du Travail)

Action de développement des compétences des salariés

DEROULEMENT DE LA FORMATION

1. Découvrir le rôle de l'homme dans un accident pour comprendre l'importance de s'impliquer dans l'environnement routier (MA : *Méthode Active*)
2. Observer le comportement des conducteurs lors d'un audit de conduite (ME : *Méthode Évaluative*) en conditions de circulation «réelles»
3. Découvrir les bases de l'éco-conduite (MM : *Méthode Magistrale*)
4. Apprendre à éco-conduire par le biais de guidage en voiture (MA) en conditions de circulation «réelles»
5. Rappel de leurs connaissances et prise de connaissances des nouvelles réglementations (MD : *Méthode Découverte* + MM + MA)
6. Découvrir les risques liés à une/des thématiques pour éviter le risque d'accident (MD + MM)

o Ce dernier point sera aménagé et instruit en fonction des besoins du demandeur. Les sujets qui pourraient être traités sont (la liste est non-exhaustive) :

- - *Alcool et conduite*
- - *Téléphone et conduite*
- - *Vitesse*
- - *Distances de sécurité*
- - *Arrêt et stationnement*

o **TOUR DE VALIDATION**

- Chaque stagiaire valide que ses attentes ont bien été prises en compte et qu'il a reçu des réponses à ses questions
Le formateur barre alors sur la liste des attentes les points concernés
- Le formateur communique ses coordonnées pour un accompagnement personnalisé si besoin
- Le formateur remet à chacun une Attestation de Formation en échange de la fiche « d'Évaluation à chaud » renseignée par le stagiaire.



En partenariat avec :



SR01 – SECURITE ROUTIERE & ECO-CONDUITE

NATURE DE L'ACTION (article L 6313-1 du Code du Travail)

Action de développement des compétences des salariés

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES et d'ENCADREMENT

Cette formation est proposée pour un groupe de 6 à 10 Stagiaires de même niveau.

Le Formateur :

Tristan GABORIEAU

- Moniteur et propriétaire d'Auto-École
- Expert en Eco-Conduite et Sécurité Routière

(Mise à disposition d'auditeurs supplémentaires le jour de l'action pour assurer le bon déroulement de la formation si le nombre de stagiaires est supérieur à 6)

Moyens pédagogiques et techniques :

Salle de réunion avec rétroprojecteur ou grand écran

Paper-Board ou tableau blanc

1 Véhicule CFSR ou Véhicule de la Société pour 4 stagiaires accompagnés d'un formateur - auditeur pour l'audit de conduite

Dispositif de suivi et d'évaluation des résultats de la formation :

QCM en fin de formation similaire à l'Examen Théorique général du code de la route avec correction

Fiche comparative entre l'audit de conduite et le guidage de fin de formation

SUIVI ET EVALUATION

- Évaluation « à chaud » à l'issue de la formation
- Évaluation « à froid » avec l'envoi d'un questionnaire 2 mois après la fin de la formation.
- Prise de rendez-vous à 6 semaines après la session pour faire ensemble le point sur les mises en pratiques des acquis de la formation lors d'une conférence téléphonique (durée prévisionnelle : 1 H).

OPTIONS

- Remise à chaque stagiaire d'un « Livret du Conducteur Responsable » reprenant tous les conseils et recommandations issus des cours.
- Participation à la mise en place d'une Politique Incitative « Eco-Conduite et Sécurité » destinée à récompenser les conducteurs les plus respectueux.



En partenariat avec :



SR01 – SECURITE ROUTIERE & ECO-CONDUITE

NATURE DE L'ACTION (article L 6313-1 du Code du Travail)

Action de développement des compétences des salariés

DELAI ET MODALITES D'ACCES

- Programmation de session de formation dans un délai d'un mois après la validation de la proposition commerciale.
- Formation accessible aux personnes à mobilité réduite sur les sites de formation sélectionnés par TALENT SUPPORT. Accès sous responsabilité de l'entreprise demandeuse lors de sessions en intra-entreprise.

INVESTISSEMENT

Coût de ce module de formation :

SESSIONS INTRA-ENTREPRISES (groupes de stagiaires d'une même entreprise et de même niveau) :

2500 €HT pour les deux jours jusqu'à 6 participants inclus ;

4000 €HT pour les deux jours jusqu'à 10 participants.

Possibilité de prise en charge par un OPCO, démarches à charge du demandeur.